

Cours 1**L'incipit du roman****1. L'incipit : un lieu stratégique du texte**

Il s'agit d'une sorte de programme de départ appelé **le pacte de lecture**, où tout texte propose à son lecteur d'accepter un certain nombre de conventions et de contraintes. Commencement, début, phrases seuils, phrases initiatrices, ouverture, déclic initial, introït de l'œuvre littéraire, seuil de narration, préliminaires, préludes, entrée en matière, fragment inaugural : toutes ces appellations indiquent l'entrée d'une œuvre artistique, notamment le roman. Le mot ouverture ou incipit de roman, appelle à la clausule de ce dernier, appelée également : fin, desinit, explicit, excipit, clausule, clôture, phrase de désinence. Ainsi ouverture et clausule du texte ont fait l'objet de diverses recherches et réflexions.

L'incipit c'est le premier lieu de rencontre entre l'auteur et le lecteur, que Gérard Genette définit comme « le lieu privilégié d'une pragmatique et d'une stratégie, d'une action sur le public au service (...) d'un meilleur accueil du texte et d'une lecture plus pertinente »¹. Le début de roman comprend à la fois l'exposition, donnant les termes de la narration et une amorce provoquant la lecture, car l'art du romancier consiste à intéresser son lecteur et à accrocher son attention. Son intérêt doit s'accroître pendant la lecture.

2. Frontières de l'incipit

La délimitation de l'incipit dans le texte romanesque reste une question difficile à résoudre car c'est un lieu important où se nouent les relations narrateur / lecteur. L'incipit installe de prime à bord un certain dispositif de prise de contact entre le texte et son lecteur du fait qu'il est le « *lieu de la mise en place d'une complexe stratégie de codification et d'orientation du texte, ainsi que de sa lecture, de séduction et de production d'intérêt* »². Les limites de l'incipit sont souvent variables et incertaines.

3. Les fonctions de l'incipit

L'incipit remplit généralement trois fonctions. Il informe, intéresse et noue le contrat de lecture. Il informe en instaurant un décor bien défini : présentation des personnages et de l'ancrage spatio-temporel, « il intéresse par divers procédés techniques, par exemple l'utilisation de figures de style ou encore en une entrée **in medias res** : le récit débute dans le feu de l'action. Il cherche ainsi à séduire le lecteur en le troublant et en créant chez lui un sentiment d'attente,

¹ Gérard Genette, *Seuils*, Seuil, Paris, 1987, pp.7-8

² Andréa Del Lungo. « Pour une poétique de l'incipit », *Poétique* n°93, Paris, 1993, p.135

une curiosité non assouvie. Il noue le contrat de lecture car dès le début, il place des signes permettant au lecteur de deviner le genre du style de l'œuvre.

Les fonctions "**codifiante**" et "**séductive**" accompagnent intimement tout incipit. C'est le lieu où se manifeste pour la première fois la voix narrative, afin d'interpeller l'attention du lecteur et solliciter son sens d'interprétation.

L'incipit romanesque, en tant que zone stratégique d'ouverture du texte, remplit plusieurs fonctions complexes :

1. Commencer le texte → la fonction de codification ;
2. Intéresser le lecteur → la fonction de séduction ;
3. Présenter le sujet du texte → la fonction de thématization ;
4. Mettre en scène la fiction → la fonction d'information ;
5. Entrer dans l'action → la fonction de dramatisation ;

Les fonctions de codification, de séduction et de thématization sont présentes même implicitement dans toute sorte de commencement textuel, elles sont dites constantes. Les fonctions d'information et de dramatisation, par contre se trouvent seulement dans la narration romanesque, elles sont dites variables.

3.1 La fonction de codification

Le commencement dans un roman s'attache à orienter la réception du texte. Chaque élément de l'incipit est considéré comme un indice potentiel, qui suscite l'intérêt du lecteur, qui pourrait être confirmé ou non le long du texte par l'exposition du code, le genre et le style. Dans le cas d'une absence de codification on parle d'une codification implicite.

L'œuvre littéraire évoque des choses lues, met le lecteur dans telle ou telle disposition émotionnelle, et dès le début crée une certaine attente de la suite du récit, qui peut, à mesure que la lecture avance, être entretenue, modulée, réorientée, ou rompue par l'ironie. Ainsi cette fonction codifiante est fondamentale pour déterminer un **pacte de lecture**, et mettre en place des stratégies de séduction.

3.2 La fonction de Séduction :

Il faut que le lecteur désire lire le texte et éprouver la curiosité, il doit être capturé par les premières lignes et transporté par l'écriture et l'histoire. Pour cela, de nombreuses stratégies de séduction sont mises en œuvre. La fonction séductive de l'incipit peut éveiller la curiosité du lecteur et le séduire ; elle détermine un pacte de lecture qui inscrit le destinataire auquel une série de signaux et d'indices sont adressés ; enfin elle établit d'une manière implicite le contrat de lecture en incitant le lecteur à adhérer totalement à ce mécanisme qu'il lui est inconnu.

3.3 La fonction de thématisation :

Le début du roman a un rôle thématique primordial car c'est le lieu de la présentation – implicite ou explicite – du thème du texte, et par conséquent il est l'endroit d'ouverture de champs sémantiques et perceptifs. Etant une fonction constante, la thématisation peut être *explicite*, et se manifestera à travers l'annonce, la présentation ou l'anticipation des thèmes dont parlera le texte, *ou implicite*, car chaque élément du texte est considéré, comme porteur de sens.

3.4 La fonction d'information :

L'information donnée au lecteur au début du roman, relève d'une tension essentielle opposant deux tendances contradictoires ; d'une part, une volonté de tout révéler et de l'autre de dissimuler au maximum. C'est une « *Tension donc entre « le dit et le non-dit »*, l'information peut porter sur le texte lui-même, ou sur le référent, ou enfin sur l'univers fictionnel.

3.5 La fonction de dramatisation :

Cette fonction fondamentale de l'incipit, est liée à la mise en marche de l'histoire racontée. Entre un incipit **in média res** où le récit peut donner l'illusion que son commencement coïncide avec une histoire en cours, ou avec un moment décisif et dramatique de l'action et un récit qui choisit d'entrer progressivement dans l'action, privilégiant retarder le début de l'histoire, la dramatisation, elle, peut être immédiate (**in média-res**) ou retardée (**post-res**).

❖ L'incipit dynamique ou in media-res :

Dans ce type d'incipit, l'ordre chronologique est perturbé, le lecteur est installé au milieu de l'histoire avec un effet de dramatisation immédiate. Le roman s'ouvre à un moment d'une histoire déjà entamée selon Andréa Del Lungo qui indique : « *Je conserverai l'expression in media-res pour indiquer cette forme d'exorde qui introduit le lecteur, dès les premières lignes, au cœur des événements en renonçant à toute tension informative préliminaire* ». Le lecteur est invité à rentrer dans l'action immédiate avant d'en connaître les circonstances et d'imaginer le dénouement dès les premières pages du roman.

❖ L'incipit progressif ou post-res :

Celui-ci présente les personnages et le contexte, avant l'entrée en action, mais il se distingue en ne livrant quant à lui l'information qu'au compte-gouttes, en créant certaines zones d'ombres propres à intriguer le lecteur. Il prend des allures de préliminaires ; il en offre l'essentiel des informations mais pas trop, afin de stimuler le désir de la lecture.